

# Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 18 octobre 2022

## Ecole élémentaire Saint Exupéry

**Présents :** Mme Labriet,, Mme Cacio, M. Pagnier, Mme Paquette, Mme Smagghe, Mme Figard, M. Mélot (Enseignants) ;  
M. Amalou, Mme Alfonso, Mme Delavalle, Mme Jurain, Mme Lavaux, Mme Oberson, Mme Mazouin Donier, M Taillard, M. Oliver, M. Rebuffoni, M. Vallet (Parents d'élèves) ;  
Mr Ravel,(Représentants Mairie)

**absents excusés :**

**Invitée :**

Madame Hertz, inspectrice de l'Education Nationale, regrette de ne pouvoir être présente à ce premier conseil d'école et présente ses excuses à ses membres.

### **1. Présentation du nouveau conseil d'école et vote du règlement:**

Le conseil est constitué de 6 parents d'élèves titulaires, 7 enseignants et deux représentants de la mairie soit 15 personnes.

Le quorum est atteint.

⇒ Le conseil vote le règlement du conseil d'école pour l'année scolaire 2022-2023 à l'unanimité.

### **2. Effectifs de rentrée, constitution des classes.**

L'école compte 137 élèves pour six classes.

Répartition par niveau		Répartition par classe		
CP	33	CP	24	M. Pagnier
CE1	26	CP-CE1	9 - 11	Mme Paquette
CE2	22	CE1-CE2	15 - 8	Mme Labriet
CM1	28	CE2-CM1	14 - 8	M. Mélot et mme Smagghe
CM2	28	CM1-CM2	9 – 16	Mme Cacio
Total	137	CM1-CM2	11 - 12	M Figard
		Total	137	

Les prévisions pour 2023/2024

Le nombre total d'élèves devrait s'élever à 127.

### **3. Vote du nouveau règlement intérieur.**

Le nouveau règlement intérieur est présenté au conseil. L'ensemble des articles est identique au document de l'année dernière.

⇒ Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité

Lors du vote du règlement intérieur, madame Alfonso questionne les enseignants sur l'intérêt de la mise à l'écart des élèves sous la cloche de l'école lors des récréations.

Elle rapporte que plusieurs parents d'élèves trouvent que cette sanction est stigmatisante pour les élèves concernés que ceux-ci seraient moqués par leurs camarades lorsqu'ils étaient mis à l'écart à cet endroit.

Les enseignants font remarquer que l'utilisation de cette mise à l'écart du groupe est souvent nécessaire pour calmer les comportements inappropriés de certains élèves ; la cloche étant utilisée car bien identifiée par ceux-ci et non dans une volonté de dénigrer les enfants. Les élèves ne pouvant être mis à l'écart sans la surveillance d'un adulte, il est décidé que les élèves écartés du groupe se placeront à proximité d'un adulte dans la cour et non plus sous la cloche.

Le directeur fait remarquer toutefois que la meilleure façon ne pas se faire remarquer à l'école est encore de suivre le règlement de celle-ci.

#### **4. Mode de vote par correspondance pour les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école .**

Le conseil d'école adopte à l'unanimité que l'élection des représentants d'élèves au conseil d'école se fera uniquement par correspondance à partir de la rentrée 2023.

#### **5. PPMS, PPMS attentat intrusion, incendie.**

a. PPMS face aux risques majeurs :

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs a été réactualisé.

Le PPMS face aux risque majeur est présenté au conseil d'école. Aucune modification sur les zones de confinement n'a été apporté. Monsieur le directeur précise que depuis cette année scolaire, la rédaction des différents PPMS n'est plus à la charge des directeurs d'école mais de la collectivité avec l'appui des services de l'Education nationale. Les services municipaux n'ayant pas été avertis de cette nouvelle disposition, le directeur a rédigé pour cette année scolaire les différents PPMS.

b. PPMS attentat-intrusion :

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté attentat intrusion a été également réactualisé.

Les procédures adoptées par les enseignants et les élèves vont différer en fonction des scénarios possibles : confinement dans les classes, fuite, se cacher, ...

Le premier exercice d'alerte attentat intrusion aura lieu **en décembre** (exercice départemental).

Le directeur précise que l'exercice portera sur un confinement dans les classes, un exercice de fuite ne garantissant pas la sécurité des élèves.

c. Incendie :

Les procédures d'évacuation sont rappelées.

Trois exercices d'évacuation auront lieu au cours de l'année scolaire (1 par trimestre).

Le premier exercice qui a eu lieu le 04/10/2022 à 9h55 a montré :

- Que les élèves étaient rompus à cet exercice et que l'évacuation de l'ensemble des personnes de l'école se déroulait en moins d'une minute et trente secondes ;

- que le dispositif d'alerte incendie semblait fonctionner correctement. Il est noté toutefois qu'il n'y avait pas de signale d'alarme dans la salle de restauration située dans le bâtiment scolaire.

#### **6. Cycle piscine :**

Cette année, la piscine concernera les CP et les GS des écoles élémentaire et maternelle.

Les élèves bénéficieront de 8 séances les vendredis matin 24 février, 3/10/17/24 et 31 mars, 7 et 28 avril.

Budget : transports :  $8 \times 119 = 952$  euros

Coût piscine = 1800 €

Comme chaque année, nous demanderons une participation à la commune afin que cette activité ne soit pas financée par les familles.

#### **7. Fonctionnement école : Coopérative scolaire, blog école, APC , photos de classe.**

a. évaluation CP/CE1 :

Comme chaque année, les élèves de CP et de CE1 ont participé aux évaluations nationales.

Comme chaque année, les enseignants concernés remarquent que le mode de notation place rapidement certains élèves avec un profil à besoin qui ne reflète pas réellement le niveau général de l'élève.

b. *coopérative scolaire* :

Les comptes sont présentés au conseil.

Le compte de coopérative accuse un excédent de 2310,56 € en ce début d'année scolaire.

subvention mairie 4830 €

Cotisations familles 1700 €

Pour information, le budget fourniture est de 4 970,0 €

Les activités sur temps scolaires seront, cette année, totalement prises en charge par la coopérative scolaire (transport et activité).

L'OCCE permet à l'école d'avoir une coopérative scolaire sous couvert d'une association. La cotisation à l'OCCE s'élevant cette année à plus de 360 €, l'équipe enseignante se pose la question de quitter l'OCCE à la rentrée prochaine pour constituer une association autonome constituée de parents d'élèves et d'enseignants pour gérer la coopérative.

La décision sera votée au prochain conseil d'école.

c. *APC* :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont débuté au mois d'octobre. Elles sont axées sur l'aide à la lecture en privilégiant une approche ludique.

d. *Photo de classe* :

La photo de classe aura lieu jeudi 20 octobre et vendredi 21 octobre.

Comme l'année précédente, nous travaillerons avec monsieur Marc Raymond, photographe indépendant de Vorges les Pins.

## 8. Projets 2022/2023.

Les enseignants présentent les différents projets qui seront mis en place cette année.

### Projets concernant toutes les classes :

- 11 novembre : Le directeur indique qu'il n'a pas été sollicité pour que l'école participe à la cérémonie du 11 novembre cette année.

- L'école est engagé dans un projet artistique et culturel en partenariat avec la Saline royale d'Arc-et-Senans.

Le projet s'articule autour de la découverte des univers artistiques de Jean-Michel Folon et de Jessica Jeanparis.

A partir du travail de ces deux artistes, les élèves vont aborder les thème de l'environnement et de la coopération en découvrant et en expérimentant diverses techniques : aquarelles, sculpture, peinture sur toile mais aussi murale, ...

Madame Jeanparis interviendra 60h00 sur l'école.

La conclusion du projet devrait permettre la création d'une fresque sous le préau extérieur de l'école.

- les deux scènes : toutes les classes vont assister à des spectacles des deux scènes :

- *Multigrouillaes*, jeudi 8 décembre à 10h00 au Théâtre de l'Espace Planoise: CE2/CM1

- *Je suis Tigre*, mardi 16 mai à 10h00 au Théâtre de l'Espace Planoise : CP - CP/CE1 et CE1/CE2

- *Je suis Tigre*, mardi 16 mai à 14h30 au Théâtre de l'Espace Planoise : CM1/CM2 (les 2 classes)

- JMF : Spectacles musicaux :

- L'Ours et la louve : 26 ou 27 janvier 2023 : CM1/CM2 ; CE/CE2 et CP/CE1

- La silencieuse en voyage : 8 ou 9 juin 2023 : CE1/CE2 et CE2/CM1

- Cartes de vœux pour les aînés du villages.
- Participation de l'école au concours de « collecte de Piles usagées » organisé par le Sybert

Pour les classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1 :

- participation au « défi ecosystem » :

Les élèves relèvent des défis qui abordent le thème de l'utilisation des ressources naturelles et du recyclage.

Les défis validés sont comptabilisés sur un site dédié : tous les 1 000 défis validés, une mission de l'ONG partenaire Electriciens sans frontières est enclenchée pour permettre l'électrification d'une école ou d'un village au bout du monde.

Monsieur Bermond qui a participé a une opération d'électrification d'un village en Afrique interviendra dans les classes pour expliquer aux enfants le travail réalisé sur place.

## **10. Questions diverses.**

Il est soulevé la question de l'accompagnement des élèves de CP et de CE1 jusqu'au bus de ramassage scolaire. Monsieur Ravel indique qu'il est compliqué de trouver des agents pour réaliser cette tâche mais que la commune est prête à engager une réflexion sur la question.

La séance du conseil d'école se termine à 19h35.

Le directeur  
A. Mélot

Le secrétaire  
A. Mélot